Observation

Sur une Epilepsie Sympathique, guérie par la Section des nerfs de la convexité de la main.

Par M. Segey; docteur en medecine.

Un garçon d'office de M. le Marquis D'Aubeterre, agé d'environ vingt ans, d'une forte constitution, et d'un tempérament phlegmatique, sujet dès l'enfance à des attaques d'Epilepsie, dont il avoit été débarrassé dans l'adolescence, fût saisi le 8 janvier 1772. d'un frémissement à la main gauche, qui monta rapidement, le long de l'avant bras, du bras et du coû jusqu'à la tête; à ce frémissement succéda un paroxisme d'Epilepsie qui dura une demie heure; le même jour à 4 heures après-midi, il en eut un second qui dura environ autant: je lui donnai tout de suite, les secours qui me parurent les plus convenables à sa situation. après quelques jours d'usage des remedes que l'art prescrit en pareil cas, il fût menacé d'un nouveau paroxisme, qu'il évita par une forte ligature que je lui avois conseillé de faire au bras lors qu'il sentiroit le frémissement. le 24 de janvier il eut un troisieme paroxisme si violent qu'il me détermina à lui appliquer un cautere actuel sur les muscles courts fléchisseurs du pouce; (A) je choisis ce lieu de préférence, parce que c'est le plus charnu de la main, et par conséquent le plus propre à établir un cautere. l'assurance avec la quelle les anciens proposent la cautérisation de la partie affectée pour remedier à cette espece d'Epilepsie; (B) et la guerison d'un jeune homme attaqué de la même maladie, que j'avois traité peu de tems auparavant par ce moyen, me donnoit tout lieu d'en espérer les plus heureux succès; mais je me vis frustré de mes espérances par un quatrieme paroxisme qui arriva le 16. fevrier, cet évenement m'engagea à de nouvelles recherches qui m'apprirent que le frémissement qu'éprouvoit le malade avant chaque paroxisme, occupoit généralement la convexité de la main, et des doigts, et particulierement l'espace rempli par les muscles mesothenar, et demi interosseux de l'index, d'après ces nouvelles notions, il ne me fût pas difficile de juger que je n'avois pas atteint le siege du mal par le cautere, et n'étant pas possible de l'appliquer sur les parties qui étoient affectées, tant à cause de l'artere radiale que

(A) ingentibus medicamentis atque valentissimis in morbo comitiali, opus est. Aret de curat. morbor. diuturnor. lib. 1. cap. IV.

(B) Alexand. Trallian. lib. 1. cap. XV.
Paul. Æginet. lib. III. cap. XIII.
Avicenn. lib. III. fen. 1 Tract. V. cap. II.
Ambr. Paré X. liv. des pl. en part. chap. XXV.
Pigrai des plai en gen. liv. III.
Marc. Aurel. Severin. pyrotechnie chir. lib. II. P. 1. de ~~[illegible]~~ Entopyria cap. VI.

ARC 43
n° 126
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

des tendons extenseurs des doigts, la difficulté de metre ce moyen en usage, m'obligea d'en chercher d'autres. voyant que la ligature faite au bras du malade empéchoit pour un tems l'arrivée du paroxisme, je jugeai que si l'on pouvoit éviter pour toujours, que l'irritation des nerfs de la main ne se communiquat au cerveau, comme la ligature l'évitoit pour un tems, on éviteroit aussi pour toujours le paroxisme, et qu'on guériroit par consequent le malade radicalement; or la section de ces nerfs, qui détruit leur communication avec le cerveau, étant l'obstacle le plus propre à empécher leur irritation de parvenir jusqu'à cette masse glanduleuse, elle me paroît le remede le plus convenable à metre en usage. pour éviter toujours, le retour du paroxisme que la ligature ne pouvoit qu'eloigner, et parconsequent le moyen le plus sur de guérir le malade radicalement. d'après ce raisonement, je ne songeai plus qu'à m'assurer si l'on pouvoit pratiquer cette opération sans danger, et n'en voyant pas le moindre à détruire les nerfs de la convexité de la main que je jugeois affectés, je coupai vers l'extrémité inférieure de l'avant bras, les deux branches qui les produisent, savoir celle du nerf radial, qui se distribue à la moitié antérieure de la convexité de la main, et aux trois premiers doigts; et celle du nerf cubital qui fournit à la moitié postérieure, et aux deux derniers, après avoir coupé les nerfs, j'emportai environ 5. à 6. lignes de chaque cordon nerveux pour empécher leur réunion depuis cette opération, que j'ai fait le 11. mars 1772. ce jeune homme a joui d'une parfaite santé.

je n'ai garde de proposer cette observation comme une découverte, outre plusieurs Epilepsies de ce genre, guéries par des cauteres et des profondes scarifications, ~~et des amputations~~, qui n'agissent qu'en évacuant l'humeur qui agace les nerfs, ou en détruisant ceux de la partie dont l'irritation renouvelloit le paroxisme; on voit dans Vanswieten qu'une femme fût radicalement guerie de la même maladie, par l'extirpation d'un ganglion nerveux de la jambe (c) je ne suis pas moins éloigné de croire, qu'il faille employer ce moyen dans toutes les epilepsies sympathiques qui proviennent des extremités (D) mais je crois, que lors qu'on a des signes, qui peuvent faire connoitre quels sont les nerfs affectés, qu'on ne peut pas les attaquer par le cautere, et que leur section n'a pas plus d'inconvénients que dans le cas qui fait le sujet de cette observation, on ne doit pas balancer à les couper; en user autrement, ce seroit priver des malheureux des secours qu'offre la chirurgie contre des maux si horribles. ~~qu'ils n'ont pas fait craindre à plusieurs malades de se priver de leurs membres pour s'en délivrer~~.

Si l'Academie daigne agréer cet essai de pratique, elle me traitera au dela de mes espérances, et son indulgence m'encouragera à chercher d'or en avant les occasions de mériter son approbation.

(C). §.1084.

(D). nam generales in omnibus epilepticis curandis regulæ haberi nequeunt, quod enim uni prodest sæpe nocet alteri. Vanswiet. §1080.